

Campagne du ruban blanc

Marche, 28 novembre 2009, démonstration d'arts martiaux

Discours de Jean-Marie CARRIER, Député provincial aux affaires sociales et hospitalières

Bonjour,

Bienvenue cette après-midi au Centre culturel et sportif de Marche-en-Famenne dans le cadre de la campagne du ruban blanc.

Vous le savez, la campagne du ruban blanc est une campagne de sensibilisation aux violences envers les femmes à laquelle je participe, avec le Service Egalité des Chances qui est intégré au sein de mon Département, depuis 2003.

Cette action est symbolisée par le port d'un pin's représentant un ruban blanc que vous connaissez et qui va vous être distribué.

Cette campagne a débuté le 25 novembre dernier, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et se terminera le 6 décembre prochain.

Pour mémoire, 14 femmes âgées de 15 à 44 ans meurent chaque année à cause de cette violence.

Cette année, nous avons souhaité mettre en avant les services de première ligne qui œuvrent quotidiennement en faveur de la sensibilisation aux violences faites aux femmes.

C'est ainsi qu'une vingtaine de partenaires se sont réunis autour de cette campagne 2009.

Le programme que nous avons concocté propose des activités variées, aux quatre coins de la province, qui rencontrent l'intérêt de chacun, que l'on soit professionnel ou non, adulte ou adolescent.

Lors des rencontres avec les partenaires, le Service d'appui policier aux victimes de la zone de police d'Arlon a proposé d'organiser des démonstrations d'arts martiaux.

Mais ... Pourquoi ?

Parce qu'au-delà de l'enseignement d'une technique de combat, un art martial est avant tout l'art de survie. La pratique d'un art martial est la recherche et le développement d'un corps et d'un esprit sains afin de surmonter les épreuves que la vie peut mettre sur notre chemin.

Cette pratique s'est révélée pouvoir être utile, notamment au niveau mental, pour les victimes de violences conjugales.

C'est ainsi que j'ai souhaité étendre ce projet, initialement prévu sur Arlon, à l'ensemble de la province de Luxembourg. Des démonstrations ont donc lieu en ce moment à Arlon, Bertrix.

N'hésitez pas à prendre contact ou à demander de plus amples informations aux responsables et membres des différents clubs. Chacun dispose d'un stand au fond de la salle et se tient à votre disposition.

Je remercie tous les clubs qui ont accepté de participer à cette démonstration ainsi que la Maison de Justice de Marche et le Club de Rugby de Marche.

Je cède maintenant la parole à Madame Decoeur de la Maison de Justice de Marche.

Jean-Marie CARRIER
Député provincial
084/31.22.66